



TRANSPORTS DE MARTIGNY ET REGIONS SA  
Rue de la Poste 3  
1920 MARTIGNY

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués à :

## **L'assemblée générale ordinaire 2020**

**Mercredi 10 juin 2020  
à 11h00, au siège de la société, à Martigny**

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, l'assemblée générale de cette année devra malheureusement se tenir en l'absence des actionnaires. Conformément à l'article 6b al. 1 lit. a de l'Ordonnance du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance 2 Covid-19), les participants exerceront leurs droits exclusivement par écrit, en complétant le formulaire de vote qui sera adressé prochainement avec l'ensemble des documents prévus à l'ordre du jour, et qui devront être retournés au plus tard le 5 juin 2020 à l'adresse de la société, Rue de la Poste 3 - CP 727, CH - 1920 Martigny.

L'ordre du jour suivant vous est proposé :

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. Approbation du PV de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2019
3. Rapport annuel 2019, comptes et bilan 2019
4. Proposition sur la répartition du résultat
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs
7. Modifications des statuts de la société
8. Elections statutaires
9. Divers

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions en date du 8 mai 2020 pourront exercer leur droit de vote.

Chaque actionnaire sera avisé personnellement et recevra des instructions détaillées, notamment le texte des modifications des statuts.

Transports de Martigny et Régions SA  
Le Conseil d'administration

Martigny, le 8 mai 2020